

Article

« La mobilité ethnique intergénérationnelle des enfants de moins de cinq ans chez les populations autochtones, Canada, 1996 et 2001 »

Alexandre Boucher, Norbert Robitaille et Eric Guimond
Cahiers québécois de démographie, vol. 38, n° 2, 2009, p. 345-373.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/044819ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

La mobilité ethnique intergénérationnelle des enfants de moins de cinq ans chez les populations autochtones, Canada, 1996 et 2001

ALEXANDRE BOUCHER^{*}, NORBERT ROBITAILLE^{}
ET ERIC GUIMOND^{***}**

Grâce aux données provenant des recensements canadiens de 1996 et 2001, nous avons étudié la mobilité ethnique intergénérationnelle (la transmission ou non de l'identité ethnique d'un parent à son enfant) chez les populations autochtones. Dans l'ensemble, les populations autochtones tirent profit de la mobilité ethnique intergénérationnelle au détriment de la population non autochtone. Un facteur déterminant de ce phénomène est le type d'union au sein duquel vit l'enfant: union endogame ou exogame. Alors que la mobilité ethnique intergénérationnelle est presque inexistante au sein des unions endogames, il en est tout autrement lorsqu'il est question d'unions exogames. Pour le cas particulier de l'exogamie autochtone — non autochtone, l'identité ethnique d'un enfant est, le plus souvent, une identité autochtone. Ainsi, l'exogamie entre Autochtones et non-Autochtones profite beaucoup plus aux effectifs des populations autochtones qu'à ceux de la population non autochtone.

English abstract, p. 373

Cet article est en grande partie tiré du mémoire de maîtrise de Alexandre Boucher intitulé *La mobilité ethnique intergénérationnelle chez les populations autochtones au Canada lors des recensements de 1996 et de 2001*, présenté au Département de démographie de l'Université de Montréal, et dont MM. Norbert Robitaille et Eric Guimond sont respectivement les directeur et codirecteur.

* Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

** Université de Montréal, Département de démographie

*** Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, Direction de la recherche et de l'analyse; Université Western Ontario, Département de sociologie.

Les points de vue exprimés dans le présent article sont ceux des auteurs et n'engagent nullement le Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, les populations autochtones au Canada suscitent un certain intérêt de la part des démographes puisqu'elles ont connu ces dernières décennies des croissances démographiques spectaculaires, largement supérieures à celles de l'ensemble de la population canadienne. À la lumière des informations disponibles — accroissement naturel, migration, qualité du dénombrement —, les fortes croissances des populations autochtones résultent souvent d'un phénomène appelé mobilité ethnique. Ce phénomène démographique comporte deux volets. Le premier volet, l'*intragénérationnel*, a pour objet les changements d'identité ethnique que font des individus tout au long de leur vie. Le deuxième volet, l'*intergénérationnel*, s'intéresse pour sa part au fait qu'un individu peut contribuer au renouvellement démographique d'un groupe ethnique différent du sien (c.-à-d. de son appartenance) par l'entremise de sa descendance. La mobilité ethnique *intragénérationnelle* peut s'apparenter à la migration d'un groupe ethnique à un autre. En ce sens, il s'agit là d'une forme classique de mobilité dont l'événement ici est le changement de groupe ethnique. Par contre, la mobilité ethnique *intergénérationnelle* est de nature différente puisqu'elle peut n'impliquer aucun changement de groupe ethnique pour un individu. Elle est établie à partir de la comparaison de l'identité ethnique d'un individu à celle de ses parents, ce qui signifie qu'une personne peut garder toute sa vie l'identité ethnique que ses parents lui ont assignée, mais qui est différente de la leur. Ainsi, la mobilité *intergénérationnelle* est un phénomène collectif qui concerne principalement le groupe et sa façon de se renouveler plutôt que l'individu.

Contrairement au volet *intragénérationnel*¹, les analyses démographiques de la mobilité ethnique *intergénérationnelle* des populations autochtones au Canada et ailleurs dans le monde sont plutôt rares dans la littérature. De façon générale, les chercheurs semblent plus préoccupés par l'analyse des facteurs associés aux divers mécanismes d'identification des enfants au sein de familles autochtones, que par l'analyse de l'intensité du phénomène de la mobilité ethnique *intergénérationnelle* et de son impact sur la taille et la structure des populations autochtones. Par exemple, Kukutai (2007), qui a étudié les facteurs associés à l'identité ethnique des enfants au sein de familles néo-zélandaises, a observé que l'appartenance ethnique n'est pas transmise de manière prévisible. Aux

1. À ce sujet, voir Robitaille et Choinière (1987), Robitaille et Guimond (1994, 2003) et Guimond (1999, 2003a, 2003b).

États-Unis, Liebler (2004) a constaté que, parmi les enfants d'appartenance raciale mixte « amérindienne et autre race », l'appartenance déclarée au groupe amérindien est fonction du contexte familial (p. ex. appartenance à une tribu, complexité du patrimoine culturel) et du lieu de résidence (p. ex. proportion de la population se déclarant de race amérindienne). Si les nombreuses analyses de ce genre permettent de mieux comprendre comment l'appartenance ethnique est transmise d'une génération à l'autre, elles ne quantifient cependant pas l'importance de ce phénomène en ce qui concerne le renouvellement démographique des populations autochtones.

Pour cette recherche, nous porterons notre attention sur le volet *inter-générationnel* de la mobilité ethnique afin d'estimer l'impact que pourrait avoir ce phénomène sur la dynamique démographique des populations autochtones. En effet, la question qui vient à l'esprit est : « Pour quels groupes autochtones la mobilité ethnique intergénérationnelle a-t-elle un impact positif ou négatif? » Nous répondons à cette interrogation en deux étapes. Dans un premier temps, nous décrivons la source des données, la méthode et les indicateurs grâce auxquels il est possible de mesurer la mobilité ethnique intergénérationnelle. Par la suite, nous présentons les principaux résultats de l'analyse de la mobilité ethnique intergénérationnelle chez ces populations pour le Canada. À ceci s'ajoute un bref survol du phénomène au Québec.

SOURCE, MÉTHODE ET INDICATEURS

Source des données

Les recensements du Canada constituent la seule source de données disponible sur les effectifs et les caractéristiques de **toutes** les populations autochtones au Canada, soit les Indiens de l'Amérique du Nord (qu'ils soient inscrits ou non au *Registre des Indiens* administré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada), les Métis et les Inuit. Étant donné les nombreux changements au mode de détermination de l'appartenance autochtone au fil des recensements canadiens (Demers, 1979 ; Guimond, 1994), nous n'avons retenu que les recensements de 1996 et de 2001 puisque les définitions des populations autochtones y sont identiques². En effet, lors des recensements antérieurs, la population autoch-

2. Elles le sont aussi au recensement de 2006, mais les données n'étaient pas disponibles pour cette analyse.

tone était notamment déterminée au moyen de la question sur l'origine ethnique, alors qu'en 1996 et 2001, est considéré comme *Autochtone* :

- toute personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c.-à-d. Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit (question n° 18),

ou

- toute personne ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada (question n° 20),

ou

- toute personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation (question n° 21)³.

Suivant cette définition, il est impossible pour une personne d'être à la fois un Autochtone et un non-Autochtone. Le tableau 1 donne un aperçu de la taille et de la croissance des effectifs des populations autochtones de 1996 à 2001. Nous y observons que le taux d'accroissement annuel moyen varie d'une identité à l'autre, alors que pour l'ensemble du Canada le taux est de 0,8 %, il est de 7,4 % pour la population métisse.

TABEAU 1 Effectifs et taux d'accroissement annuel moyen des populations autochtones, Canada, 1996 et 2001

IDENTITÉ ETHNIQUE		EFFECTIFS		TAUX D'ACCR. ANNUEL MOYEN
		1996	2001	
AUTOCHTONE	Indien de l'Amérique du Nord	529 040	608 850	2,9 %
	Métis	204 115	292 310	7,4 %
	Inuit	40 220	45 070	2,3 %
	Multiple*	6 420	6 660	0,7 %
	Autre autochtone**	19 220	23 410	4,0 %
	Total	799 010	976 305	4,1 %
non-Autochtone		27 729 115	28 662 725	0,7 %
Total		28 528 125	29 639 035	0,8 %

Notes: * Désigne toute personne ayant déclaré appartenir à plus d'un groupe autochtone (p. ex. Indien de l'Amérique du Nord et Métis).

** Désigne toute personne d'identité non autochtone ayant déclaré être inscrite au Registre des Indiens ou être membre d'une bande indienne ou Première nation.

Source: Statistique Canada (1998 et 2003)

3. Statistique Canada, 2004a, p. 43. Une copie de ces trois questions posées lors du recensement de 2001 se trouve en annexe.

Dans le cadre de cette recherche, la mobilité ethnique intergénérationnelle des populations autochtones est estimée à partir de données des recensements de 1996 et de 2001 sur les enfants âgés de moins de 5 ans selon leur appartenance ethnique et celle de chacun de leurs parents. Seuls les enfants de moins de 5 ans ont été retenus puisqu'il s'agit de la toute première déclaration de leur identité ethnique. Pour les enfants âgés de 5 ans et plus, l'identité ethnique a pu être déclarée au recensement précédent, de sorte qu'il pourrait y avoir une interférence de la mobilité ethnique *intragénérationnelle*. De plus, les données utilisées concernent uniquement les enfants vivant dans une famille comportant un couple de sexe opposé⁴. Tout comme Tremblay (1988) l'a fait dans son analyse de la mobilité linguistique intergénérationnelle au Canada, nous aurions pu considérer les enfants vivant dans une famille monoparentale. Cependant, cette option comporte une imprécision due à une perte d'information par l'absence d'un parent : s'il y a mobilité ethnique intergénérationnelle par rapport au parent présent (le parent monoparental), est-ce qu'il en est de même par rapport au parent absent⁵? Enfin, l'adoption constituerait un élément qui, d'une manière infime, pourrait influencer les données.

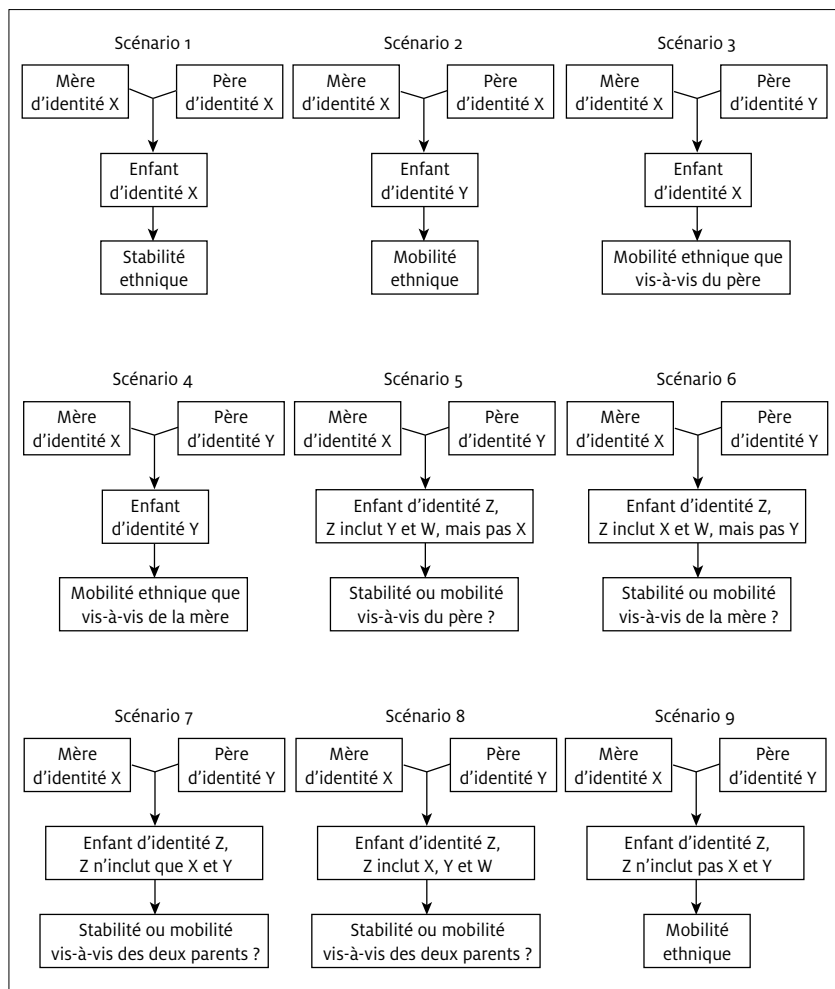
Méthode d'analyse

Intuitivement, pour mesurer la mobilité ethnique intergénérationnelle au sein d'un groupe ethnique, il suffit de comparer l'identité ethnique d'un enfant à celle de ses parents, chacun pris individuellement. Un certain nombre de scénarios possibles d'identification ethnique d'un enfant et de ses parents sont illustrés à la figure 1. Il est plus aisé de déterminer s'il y a une mobilité ethnique intergénérationnelle lorsque les parents forment une union endogame (scénarios 1 et 2) : l'identité ethnique de l'enfant correspond ou non à celle de ses parents. Par contre, lorsque l'union est exogame (scénarios 3 à 9), la situation n'est pas aussi tranchée : l'identité ethnique de l'enfant peut correspondre **partiellement à l'identité d'un de ses parents (scénarios 3 à 8)**. Afin de pallier ce défi analytique, nous proposons une méthode différente de mesure de la mobilité ethnique intergénérationnelle. Ainsi, plutôt que de comparer l'identité ethnique

4. En 1996 et 2001, l'expression « couple de sexe opposé » désigne tout couple formé par un homme et une femme, qu'ils soient mariés ou non.

5. À titre informatif, de tous les enfants de moins de cinq ans vivant dans une famille, moins de 14 % en 1996 et un peu plus de 15 % en 2001 vivaient dans une famille monoparentale.

FIGURE 1 Représentation schématique de la transmission intergénérationnelle de l'identité ethnique des parents à leur enfant selon l'identité ethnique du père, de la mère et de l'enfant



Note: Selon le cas, Z peut-être une identité ethnique relevant d'une réponse unique ou multiple.

de l'enfant à celle de chaque parent séparément, nous proposons de la comparer à l'identité ethnique résultant de la **combinaison** de celle des parents. Non seulement cette méthode permet-elle de clarifier l'analyse des identités ethniques au sein d'unions exogames, mais elle offre également une représentation plus réaliste du caractère ethnoculturel de la famille

au sein de laquelle l'enfant grandit. Pour éviter toute confusion entre ce nouveau concept d'identité ethnique et celui d'identité ethnique de l'enfant, nous dirons de la première qu'il s'agit de l'**identité ethnique parentale** de l'enfant, alors que la seconde correspondra à l'**identité ethnique déclarée** de cet enfant.

Le tableau 2 établit la nomenclature des identités ethniques parentales que nous entendons utiliser pour cette analyse et décrit, pour chacune d'elle, à quoi elles correspondent en termes d'identité ethnique déclarée des parents. Ainsi, dans le cas d'une *union endogame*, l'identité ethnique parentale correspond à l'*identité ethnique déclarée par les parents* (p. ex. si les deux parents sont d'identité déclarée métisse, l'identité parentale sera métisse). Dans le cas des unions exogames (arrière-plan ombragé pour faciliter le repérage), il y a deux possibilités selon le type d'exogamie. L'identité parentale d'un enfant vivant dans une *union entre un Autochtone et un non-Autochtone* est dite *mixte*, alors qu'elle est dite *complexe* lorsque l'*union exogame est formée de deux Autochtones* (p. ex. une mère indienne et un père métis). Pour la suite de cette analyse, nous distinguerons dans les tableaux et les figures les unions exogames des unions endogames à l'aide d'un arrière-plan ombragé. De plus, les identités ethniques multiples et autochtones autres sont parfois regroupées en raison de leurs faibles effectifs.

TABEAU 2 Identité ethnique parentale d'un enfant selon l'identité ethnique déclarée de ses parents

	Identité ethnique parentale	Identité ethnique déclarée des parents
AUTOCHTONE	Indien de l'Amérique du Nord	2 parents d'identité indienne AN
	Métis	2 parents d'identité métisse
	Inuit	2 parents d'identité inuite
	Multiple	2 parents d'identité autochtone multiple*
	Autres	2 parents d'identité autochtone «autre»
	Complexe	2 parents d'identités autochtones différentes (p.ex. une mère indienne et un père métis)*
	Mixte	1 parent d'identité autochtone et 1 parent d'identité non autochtone
	non-Autochtone	2 parents d'identité non autochtone

Note: * L'identité ethnique parentale d'un enfant est dite *multiple* si et seulement si l'identité ethnique déclarée des deux parents est elle aussi dite *multiple*. Par exemple, une union formée d'une mère indienne-métisse et un père indien-inuit donne une identité ethnique parentale multiple, alors qu'est associée à une union constituée d'une mère indienne-métisse et d'un père métis l'identité ethnique parentale complexe.

Indicateurs

Nous ferons appel aux outils traditionnels de l'analyse de la mobilité, soient les flux bruts et nets, les soldes nets, puis les taux de mobilité et de stabilité. Pour les besoins de cette analyse, nous avons développé l'*indice de continuité ethnique générale*, lequel est largement inspiré des travaux réalisés par Robitaille et Guimond (2003). Nous le calculons en rapportant les enfants d'identité déclarée Y à la somme composée des enfants vivant dans une union endogame Y et de la moitié des enfants vivant dans une union exogame Y. Ainsi, l'*indice de continuité ethnique générale* nous informe de la situation gagnante ou perdante d'un groupe ethnique donné en fonction du résultat net de la mobilité ethnique intergénérationnelle. Un indice supérieur à 1 dans le cas des unions endogames et 0,5 dans le cas des unions exogames signale une mobilité nette à l'avantage du groupe étudié, tandis qu'un indice inférieur à ces valeurs indique une mobilité nette défavorable. Toutefois, comme le nombre d'enfants issus des unions endogames et exogames varie d'un groupe ethnique à l'autre, aucune comparaison ne peut être faite entre les groupes pour un indice calculé sur l'ensemble des unions puisque la valeur calculée est une moyenne pondérée des valeurs calculées pour les unions endogames et exogames.

RÉSULTATS

Vue d'ensemble de la mobilité ethnique intergénérationnelle

Notre objectif étant de déterminer comment la mobilité ethnique intergénérationnelle peut affecter la dynamique démographique des populations autochtones, le premier élément à examiner pour cette analyse est la distribution relative de l'effectif des enfants âgés de moins de cinq ans selon l'identité déclarée de l'enfant, par identité ethnique parentale, aux recensements de 1996 et 2001 (tableaux 3 et 4, et A à C en annexe). La mobilité ethnique intergénérationnelle au sein des unions endogames indiennes, métisses, inuites et non autochtones est pratiquement inexistante. Parmi les trois principales identités parentales autochtones, le plus faible taux de stabilité ethnique s'observe chez les Métis (95,7 % en 2001). Conformément à nos attentes, nous observons une forte stabilité ethnique intergénérationnelle au sein des unions endogames, ce qui nous rassure sur la qualité des données. Par ailleurs, nous nous attendions à ce que la proportion des enfants d'identité parentale complexe et d'identité déclarée multiple soit supérieure à 5 % (4,9 % en 1996). Ceci nous indique que

l'identité ethnique multiple devrait davantage être considérée comme une étape de transition de la mobilité ethnique entre les populations autochtones, plutôt qu'une identité propre comme peuvent l'être les identités ethniques autochtones desquelles elle découle. Enfin, dans le cas des enfants d'identité parentale mixte, c'est-à-dire les enfants vivant dans une union autochtone et non autochtone, la majorité (58,1 % en 1996 et 58,7 % en 2001) est d'identité déclarée indienne ou métisse.

Que ce soit au tableau 3 ou au tableau 4, les taux de mobilité ethnique intergénérationnelle depuis les identités autochtones vers l'identité non autochtone sont beaucoup plus élevés que l'inverse. Par exemple, au recensement de 2001, 3,7 % des enfants vivant dans une union endogame métisse sont d'identité déclarée non autochtone, alors que moins de 0,1 % de ceux d'identité parentale non autochtone sont déclarés Métis. Partant de cette observation, nous pourrions être tentés de conclure que la mobilité ethnique intergénérationnelle profite davantage à la population non autochtone qu'aux différentes populations autochtones. Toutefois, pour l'identité non autochtone, avec un poids démographique 19 fois plus grand que celui de toutes les identités autochtones réunies, la mobilité ethnique intergénérationnelle n'a pas la même importance relative. Afin d'éclairer ce déséquilibre entre les effectifs et de déterminer à quelles identités ethniques la mobilité ethnique intergénérationnelle profite davantage en termes absolus, il faut remonter à la source des taux.

TABLEAU 3 Distribution relative (%) des enfants âgés de moins de 5 ans selon l'identité ethnique déclarée, par identité ethnique parentale, Canada, 1996

Identité ethnique parentale		Identité ethnique déclarée						Total (n)
		Autochtone					non-Autochtone	
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple	Autres		
AUTOCHTONE	Indien AN	99,3	0,3	–	< 0,1	0,2	0,2	100 (26 395)
	Métis	0,9	98,2	0,3	–	–	0,6	100 (3 360)
	Inuit	–	–	99,7	–	–	0,3	100 (3 445)
	Multiple	14,3	–	–	85,7	–	–	100 (70)
	Autres	8,3	–	–	–	86,9	4,8	100 (420)
	Complexe	<u>63,6</u>	<u>23,3</u>	4,6	4,9	2,2	1,5	100 (3 695)
Mixte	<u>32,1</u>	<u>26,0</u>	2,4	0,4	1,5	<u>37,6</u>	100 (33 300)	
non-Autochtone	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	99,9	100 (1 529 840)	

Source: Statistique Canada (2004b)
AN: Amérique du Nord

TABEAU 4 Distribution relative (%) des enfants âgés de moins de 5 ans selon l'identité ethnique déclarée, par identité ethnique parentale, Canada, 2001

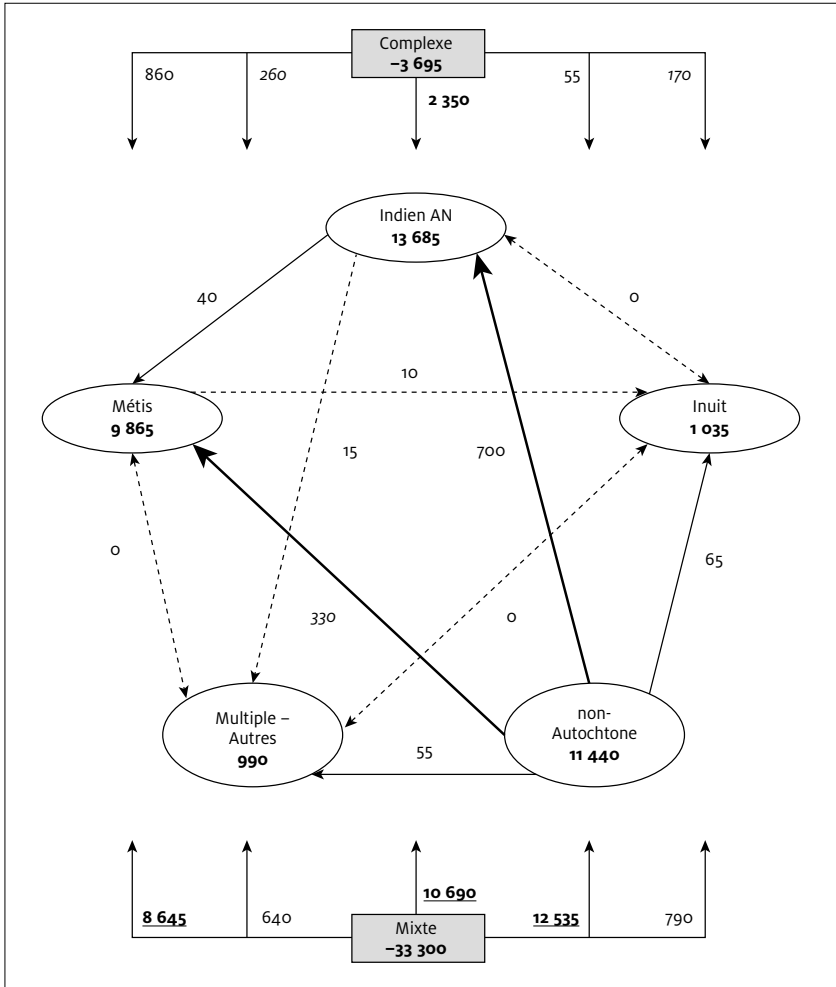
Identité ethnique parentale		Identité ethnique déclarée						Total (n)
		Autochtone					non-Autochtone	
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple	Autres		
AUTOCHTONE	Indien AN	99,3	0,3	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	100 (24 465)
	Métis	0,6	95,7	–	–	–	3,7	100 (3 340)
	Inuit	–	–	99,4	–	–	0,6	100 (3 295)
	Multiple	25,0	25,0	–	50,0	–	–	100 (40)
	Autres	4,2	–	–	–	91,6	4,2	100 (475)
	Complexe	<u>64,0</u>	<u>25,0</u>	3,2	3,4	1,4	3,0	100 (3 545)
Mixte	<u>29,2</u>	<u>29,5</u>	1,5	0,5	1,1	<u>38,1</u>	100 (39 410)	
non-Autochtone	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	99,9	100 (1351 120)	

Source: Statistique Canada (2004c)
AN: Amérique du Nord

Les figures 2 et 3 exposent les soldes et flux nets de chaque identité ethnique. Seuls sont représentés les enfants dont l'identité parentale diffère de l'identité déclarée. Sur chacune d'elles, les identités ethniques sont disposées de manière à différencier les identités parentales émanant des unions endogames de celles des unions exogames. Les identités parentales mixte et complexe, représentées par des rectangles, sont disposées respectivement dans le bas et dans le haut du schéma afin d'illustrer le caractère unidirectionnel de la mobilité ethnique intergénérationnelle les affectant (par exemple, un enfant peut être d'identité parentale mixte, mais ne peut pas être d'identité déclarée mixte). Les autres identités ethniques, représentées par des bulles, sont regroupées au centre en un pentagone afin de bien représenter le caractère multidirectionnel de la mobilité ethnique intergénérationnelle les affectant (p. ex., un enfant d'identité parentale métisse peut être d'identité déclarée inuite, et vice versa). Enfin, la pointe de la flèche correspond à l'identité (déclarée) vers laquelle se dirige le flux net, alors que son origine désigne l'identité (parentale) d'où émerge ce même flux net.

L'examen des identités composant le pentagone au centre des figures 2 et 3 montre que les identités indienne, métisse et non autochtone affichent les plus grands soldes nets. Dans l'ordre, et respectivement pour 1996 et 2001, ces soldes nets s'élevaient à 13 685, 9 865 et 11 440, puis à 14 505, 12 955 et 13 795. À l'opposé, les soldes nets des identités inuite et multiple — autres

FIGURE 2 Diagramme des soldes nets et des échanges nets pour chaque identité ethnique, 0-4 ans, Canada, 1996



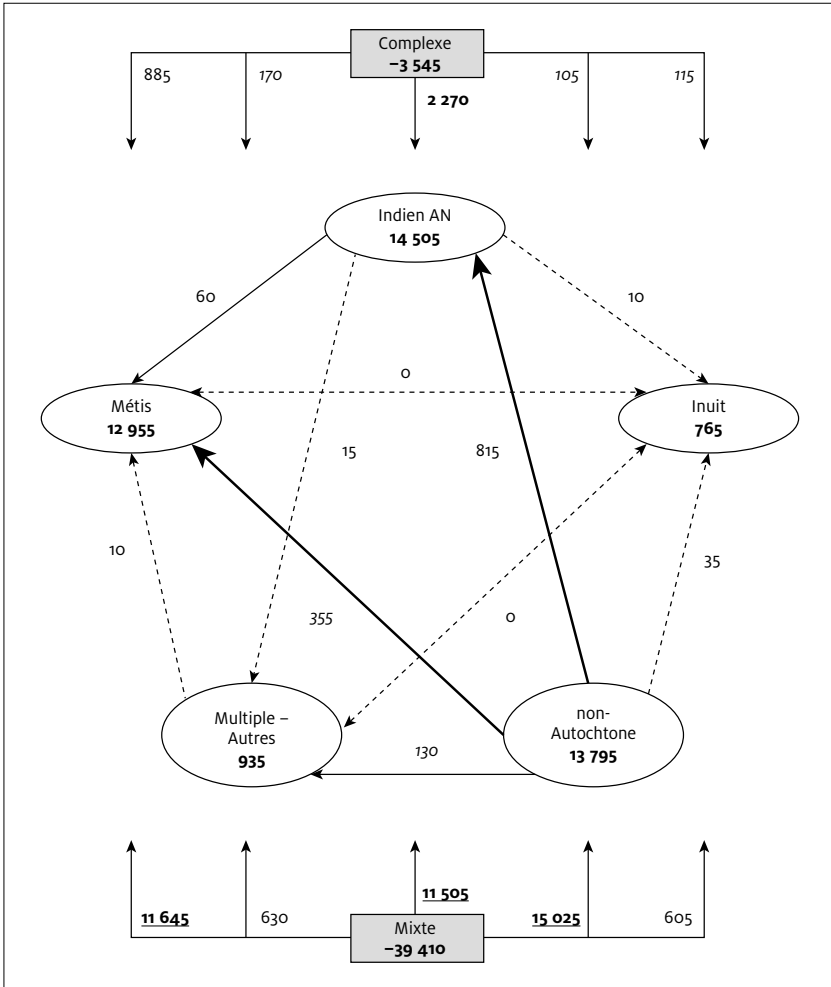
Note: Le début de la flèche correspond à l'identité ethnique parentale, alors que la pointe de la flèche désigne l'identité ethnique déclarée.

AN: Amérique du Nord

Source: Statistique Canada (2004b)

varient de 765 à 1 035 enfants. Si nous comparons tous les soldes nets apparaissant aux figures 2 et 3, nous pourrions dire de l'identité mixte qu'elle perd le plus d'effectifs. Toutefois, l'identité mixte est utilisée uniquement pour représenter les unions autochtones — non autochtones et tout enfant

FIGURE 3 Diagramme des soldes nets et des échanges nets pour chaque identité ethnique, 0-4 ans, Canada, 2001



Note: Le début de la flèche correspond à l'identité ethnique parentale, alors que la pointe de la flèche désigne l'identité ethnique déclarée.

AN: Amérique du Nord

Source: Statistique Canada (2004c)

vivant dans une telle union effectue inévitablement une mobilité ethnique intergénérationnelle par rapport à un de ses parents. Son solde net, tout comme celui de l'identité complexe, désigne donc seulement le nombre d'enfants se retrouvant dans ce type d'union. En d'autres mots, le caractère

unidirectionnel de la mobilité ethnique intergénérationnelle qui caractérise les identités parentales mixte et complexe fait en sorte que leurs soldes nets ne peuvent pas être comparés à ceux des autres identités ethniques pour lesquelles la mobilité ethnique intergénérationnelle est multidirectionnelle.

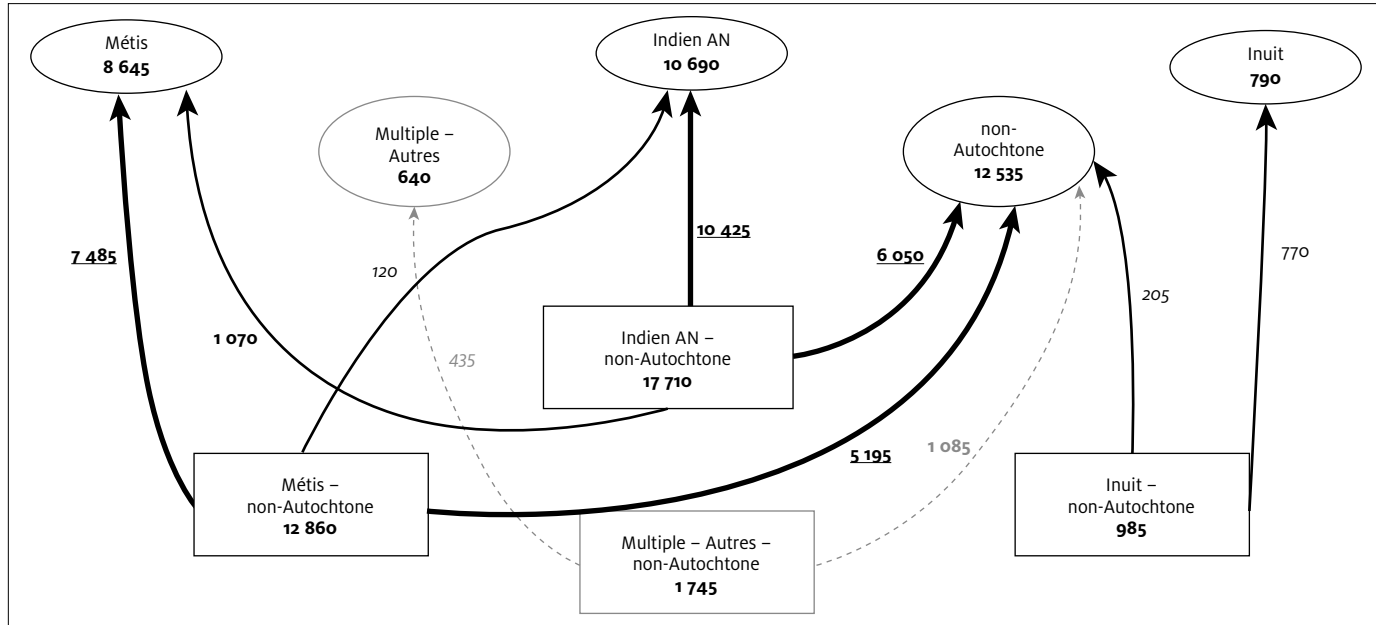
Si nous nous intéressons en contrepartie à la manière dont se répartit le solde net de l'identité mixte à travers les identités ethniques du pentagone, nous observons qu'il constitue le principal élément permettant à chaque identité ethnique déclarée d'avoir un solde net positif. En ce qui concerne les flux nets entre les unions endogames (à l'intérieur du pentagone), nous constatons qu'ils sont nettement plus modestes. Néanmoins, deux flux se démarquent : (1) les flux nets de l'identité non autochtone à l'identité indienne sont respectivement de 700 et 815 individus en 1996 et en 2001 ; (2) les flux nets provenant de l'identité non autochtone vers l'identité métisse s'établissent à 330 et à 355 pour ces mêmes années.

La mobilité ethnique intergénérationnelle au sein des unions mixtes autochtones — non autochtones

Ainsi, une majorité d'enfants vivant dans une union mixte autochtone — non autochtone ont une identité déclarée autochtone, le plus souvent indienne ou métisse. Cette observation nous amène à analyser plus en profondeur la mobilité ethnique intergénérationnelle pour ce type d'exogamie. Suivant une structure similaire aux deux figures précédentes, les figures 4 et 5 décrivent, pour chacune des identités parentales mixtes, les flux et l'identité déclarée des enfants aux recensements de 1996 et de 2001. La disposition des identités déclarées des enfants est similaire à celle des figures précédentes, c'est-à-dire un pentagone (très aplati) formé par les bulles, auxquelles s'ajoutent les unions mixtes représentées par les rectangles. Enfin, bien que les effectifs apparaissant dans les bulles et les rectangles incluent tous les flux, seuls les plus importants sont représentés par des flèches.

Au tout premier chef, nous observons que l'exogamie autochtone — non autochtone est composée presque exclusivement d'unions indiennes — non autochtones ou métisses — non autochtones. En 2001, parmi les 39 410 enfants d'identité parentale mixte, 18 690 ont un parent indien et 18 085 ont un parent d'identité métisse (figure 5). Cette disparité entre les identités indienne et métisse d'une part, puis les identités inuite, multiple

FIGURE 4 Diagramme des flux de l'identité parentale mixte selon l'identité ethnique déclarée de l'enfant et l'identité ethnique déclarée des parents (type d'union mixte), 0-4 ans, Canada, 1996

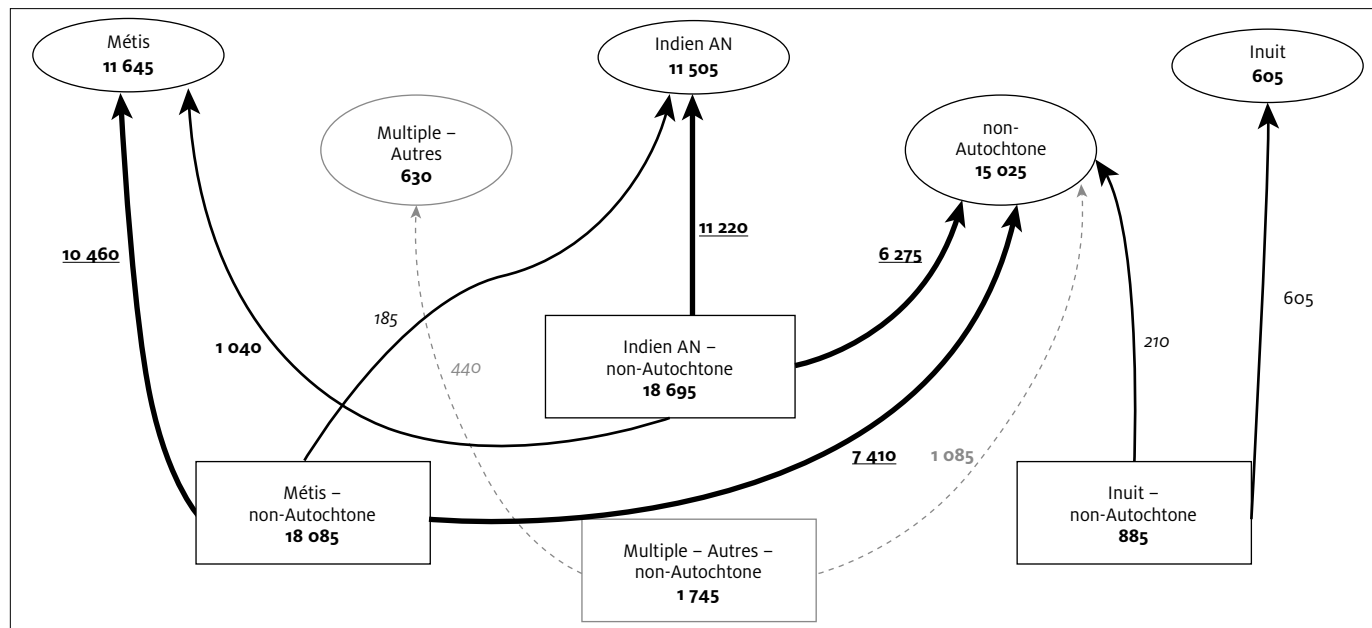


Note: Le début de la flèche correspond à l'identité ethnique parentale, alors que la pointe de la flèche désigne l'identité ethnique déclarée de l'enfant. Afin de réduire le nombre de flux présentés par le diagramme, seuls ceux qui sont supérieurs à 100 ont été retenus. Les nombres apparaissant dans les bulles et les rectangles correspondent à la somme des flux totaux (les flux inférieurs ou égaux à 100 y sont inclus), et non pas aux flux indiqués.

AN: Amérique du Nord

Source: Statistique Canada (2004b)

FIGURE 5 Diagramme des flux de l'identité parentale mixte selon l'identité ethnique déclarée de l'enfant et l'identité ethnique déclarée des parents (type d'union mixte), 0-4 ans, Canada, 2001



Note: Le début de la flèche correspond à l'identité ethnique parentale, alors que la pointe de la flèche désigne l'identité ethnique déclarée de l'enfant. Afin de réduire le nombre de flux présentés par le diagramme, seuls ceux qui sont supérieurs à 100 ont été retenus. Les nombres apparaissant dans les bulles et les rectangles correspondent à la somme des flux totaux (les flux inférieurs ou égaux à 100 y sont inclus), et non pas aux flux indiqués.

AN: Amérique du Nord

Source: Statistique Canada (2004c)

et autres autochtones d'autre part, s'explique par leurs poids démographiques respectifs : les deux premières ont un poids nettement plus important que les trois dernières. Cependant, bien que l'identité déclarée de l'enfant issu d'une union exogame autochtone — non autochtone corresponde le plus souvent à celle du parent d'identité autochtone, la proportion suivant laquelle l'identité autochtone est transmise varie selon l'identité autochtone. Dans le cas des unions mixtes inuites — non autochtones, au moins 7 enfants sur 10 (605/885, figure 5) sont d'identité inuite, comparativement à 6 enfants sur 10 pour les unions indiennes — non autochtones et métisses — non autochtones.

Deuxièmement, tant pour 1996 que 2001, bon nombre d'enfants vivant au sein d'une union mixte ont une identité ethnique totalement différente de celles de leurs parents. En effet, un nombre significatif d'enfants d'identité déclarée métisse provient d'unions mixtes indiennes — non autochtones, auxquelles s'ajoutent des enfants d'identité déclarée indienne issus d'une union mixte métisse — non autochtone. Si nous nous intéressons au bassin d'enfants d'où proviennent ces deux flux, nous observons qu'il y avait beaucoup plus d'enfants au sein des unions indiennes — non autochtones que dans les unions métisses — non autochtones en 1996 (17 710 versus 12 860), alors qu'en 2001 il y a presque équilibre des effectifs (18 695 versus 18 085). En dépit de cet équilibre, **il y a, en 2001, 5,6 fois plus d'enfants d'identité déclarée métisse qui proviennent d'une union indienne — non autochtone qu'il y a d'enfants d'identité déclarée indienne qui sont issus d'une union métisse — non autochtone** (1 040 versus 185). Ces chiffres témoignent donc d'une différence marquée entre la force d'attraction de l'identité indienne sur les enfants des unions métisses — non autochtones et celle de l'identité métisse sur les enfants des unions indiennes — non autochtones.

La mobilité ethnique intergénérationnelle et la transmission des identités ethniques entre les générations

Jusqu'à présent, nous avons observé la mobilité ethnique intergénérationnelle en comparant entre elles les identités ethniques parentale et déclarée de chaque enfant. Ayant reconnu au départ qu'aucun enfant ne peut avoir une identité déclarée mixte, c'est-à-dire autochtone et non autochtone, étant donné la manière dont est collectée l'information sur l'identité autochtone dans le recensement canadien, nous avons constaté que l'identité déclarée d'un enfant issu d'une union exogame correspond généralement à celle de l'un de ses parents, et le plus souvent celle du

parent autochtone dans le cas des unions autochtones — non autochtones. Toutefois, il arrive à l'occasion que l'identité de l'enfant soit totalement différente de celles de ses deux parents.

Tant pour les unions endogames qu'exogames, que l'identité déclarée de l'enfant soit identique à celle de l'un de ses parents ou non, l'impact final de la mobilité ethnique intergénérationnelle sur les effectifs d'un groupe diffère de celui pour un autre groupe à cause, principalement, de la différence du poids démographique. Aussi est-il pertinent de s'intéresser maintenant à la proportion suivant laquelle une identité ethnique est transmise d'une génération à la suivante. Pour ce faire, il faut considérer le phénomène démographique de la mobilité ethnique intergénérationnelle d'une manière plus générale envers chaque identité ethnique plutôt que par rapport aux individus comme cela a été fait depuis le début. Ce changement de point de vue permet d'estimer, en quelque sorte, le niveau de « remplacement » des effectifs de chaque identité ethnique.

Le tableau 5 présente, pour toutes les identités ethniques et selon le type d'union, l'*indice de continuité ethnique générale* pour les enfants âgés de moins de 5 ans aux recensements de 1996 et 2001. Pour les unions endogames, la valeur de l'indice est supérieure à 1 pour toutes les identités autochtones, ce qui n'est pas le cas pour l'identité non autochtone. Ainsi,

TABLEAU 5 Indice de continuité ethnique générale selon le type de l'union, par identité ethnique, Canada, 1996 et 2001

TYPE D'UNION ET ANNÉE		IDENTITÉ ETHNIQUE				
		Autochtone				non-Autochtone
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres	
ENDOGAME	1996	1,02	1,11	1,02	1,14	1,00*
	2001	1,03	1,13	1,01	1,26	1,00*
EXOGAME	1996	0,62	0,60	0,73	0,40	0,38
	2001	0,63	0,59	0,63	0,38	0,38
TOUS TYPES	1996	0,84	0,69	0,94	0,50	0,99
	2001	0,84	0,66	0,92	0,48	0,98

Note: * Lorsque considérée à la troisième décimale, la valeur est inférieure à 1,00.

Source: Statistique Canada (2004b et 2004c)

AN: Amérique du Nord

la mobilité ethnique intergénérationnelle au sein des unions endogames, bien que peu fréquente d'après les tableaux 3 et 4, profite aux identités autochtones. L'identité non autochtone ne s'en trouve que peu affectée étant donné son poids démographique disproportionné (poids 19 fois plus grand que celui de toutes les autres identités réunies). En ce qui concerne les enfants au sein d'une union exogame, les identités indienne, métisse et inuite affichent un indice variant entre 0,59 et 0,73, alors que celui de l'identité non autochtone ne s'élève qu'à 0,38. Puisque les valeurs pour les identités autochtones sont toutes supérieures à 0,5, il s'ensuit que les identités indienne, métisse et inuite sont transmises plus souvent dans les unions exogames que l'identité non autochtone.

Étant donné que l'indice de continuité ethnique générale calculé pour tous les types d'union est, pour chaque identité, fonction de la proportion d'enfants vivant dans une union exogame, il s'avère difficile de connaître l'impact global de la mobilité ethnique intergénérationnelle pour chaque groupe ethnique. Des éléments de réponses à cette question se trouvent dans le tableau 6 qui contient, pour chaque identité ethnique, le seuil critique de l'indice de continuité ethnique générale au-delà duquel la mobilité ethnique intergénérationnelle a un effet positif. Ce seuil critique s'obtient en multipliant la proportion d'enfants vivant dans une union exogame (voir le tableau D en annexe) par 0,5, puis en additionnant la proportion des enfants vivant dans une union endogame. Par exemple, le seuil critique de l'identité indienne pour le recensement de 1996 se calcule comme suit :

$$(0,45 * 0,5) + 0,55 = 0,78$$

où :

- 0,45 est la proportion des enfants vivant dans une union exogame indienne — non indienne (tableau D en annexe) ;
- 0,5 représente la valeur cible pour un effet neutre de l'exogamie indienne — non indienne sur la transmission de l'identité ethnique indienne ;
- et $0,55 = 1 - 0,45$

En comparant les seuils critiques (tableau 6) avec les valeurs de la continuité ethnique générale pour tous les types d'union (tableau 5), l'identité non autochtone est la seule identité ethnique affichant un indice de continuité ethnique générale inférieur au seuil critique. Bien que ceci signifie que la mobilité ethnique intergénérationnelle a un impact négatif pour l'identité non autochtone, le poids démographique démesuré de cette dernière atténue passablement cet impact, le rendant

pratiquement nul. Quant aux trois identités autochtones, l'identité métisse profite le plus de la mobilité ethnique intergénérationnelle ; l'écart positif entre l'indice de continuité ethnique générale et le seuil critique est de 0,10, tant en 1996 qu'en 2001 (0,69 versus 0,59 en 1996). Les identités inuite et indienne ne sont pas en reste avec des écarts positifs oscillants entre 0,05 et 0,08.

TABEAU 6 Seuil critique de l'indice de continuité ethnique générale (tous types d'union confondus) au-delà duquel la mobilité ethnique intergénérationnelle a un effet positif, par identité ethnique, Canada, 1996 et 2001

ANNÉE	IDENTITÉ ETHNIQUE				
	Autochtone				non-Autochtone
	Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres	
1996	0,78	0,59	0,86	0,58	0,99
2001	0,76	0,57	0,87	0,60	0,99

Source: Tableau D, Statistique Canada (2004b)

AN: Amérique du Nord

La mobilité ethnique intergénérationnelle au Québec

La mobilité ethnique intergénérationnelle n'est pas homogène au Canada. Au Québec, la distribution relative des enfants de moins de 5 ans selon l'identité déclarée de l'enfant, par identité parentale, aux recensements de 1996 et de 2001 combinés⁶ (tableau 7) diffère de celles pour le Canada (tableaux 3 et 4) sur un point plutôt important. Au Québec, un enfant d'identité parentale mixte sur deux est d'identité déclarée non autochtone comparativement à seulement 38 % pour l'ensemble du Canada. Cette augmentation de la proportion des effectifs de l'identité non autochtone se fait au détriment des identités indienne et métisse qui, pour leur part, affichent chacune une proportion d'environ 22 % comparativement à 29 % pour l'ensemble du Canada. Pour illustrer cette spécificité québécoise, le tableau 8 présente les principaux flux allant des diverses identités parentales mixtes vers les identités déclarées pour tous les effectifs des enfants de moins de cinq ans au Québec et au Canada en 1996 et 2001. Comme c'est le cas pour l'ensemble du Canada, les enfants non

6. Pour le Québec, étant donné la présence de petits nombres, il a été décidé de regrouper les données des recensements de 1996 et de 2001.

autochtones vivant dans une union mixte proviennent essentiellement des unions indiennes AN — non autochtones et métisses — non autochtones. Toutefois, par rapport à l'ensemble du Canada (figures 4 et 5), chez ces enfants vivant dans des unions mixtes, une proportion plus grande retient l'identité du parent non-autochtone.

TABEAU 7 Distribution relative (%) des enfants âgés de moins de 5 ans selon l'identité ethnique déclarée, par identité ethnique parentale, Québec, 1996 et 2001

IDENTITÉ ETHNIQUE PARENTALE		IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE						
		Autochtone					non-Autochtone	Total (n)
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple	Autres		
Autochtone	Indien AN	99,4	0,4	–	–	–	–	100 (5 210)
	Métis	3,2	93,5	–	–	–	3,2	100 (310)
	Inuit	–	0,6	99,4	–	–	–	100 (1 545)
	Multiple	–	–	–	100	–	–	100 (10)
	Autres	–	–	–	–	100	–	100 (35)
	Complexe	<u>58,2</u>	<u>16,4</u>	10,9	–	–	14,5	100 (275)
Mixte		<u>21,9</u>	<u>21,7</u>	4,0	0,5	2,1	<u>49,7</u>	100 (5 600)
non-Autochtone		< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	99,9	100 (694 815)

AN: Amérique du Nord

Source: Statistique Canada (2004b et 2004c)

CONCLUSION

Lors de cette analyse de la mobilité ethnique intergénérationnelle chez les enfants de moins de 5 ans vivant dans une famille formée d'un couple de sexe opposé, nous avons vu que le phénomène se manifeste surtout au sein des unions exogames. Au sein de ces dernières, l'identité déclarée de l'enfant correspond la plupart du temps à celle de l'un de ses parents. Dans le cas des unions mixtes (c'est-à-dire autochtones — non autochtones), plus de 60 % de leurs enfants ont une identité autochtone, et majoritairement une identité déclarée indienne AN ou métisse. Par contre, au Québec, près de 50 % de ces enfants sont d'identité déclarée non autochtone. Lorsque l'exogamie concerne uniquement des parents d'identité autochtone (p. ex. Indien AN et Métis), très peu d'enfants (< 5 %) sont d'identité déclarée multiple. Cette dernière observation montre que l'identité ethnique multiple ne constitue pas une appartenance ethnique

TABLEAU 8 Distribution des enfants âgés de moins de 5 ans vivant dans une union autochtone — non autochtone selon les identités déclarées du parent autochtone et de l'enfant, Québec et Canada, 1996 et 2001

RÉGION	IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DU PARENT AUTOCHTONE	IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DE L'ENFANT											
		Autochtone								non-Autochtone		Total	
		Indien AN		Métis		Inuit		Multiple — Autres					
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
QUÉBEC	Indien AN	1 190	42,4	305	10,9	0	–	45	1,6	1 265	45,1	2 805	100
	Métis	10	0,5	845	43,7	0	–	15	0,8	1 065	55,0	1 935	100
	Inuit	15	4,6	30	9,2	225	69,2	0	–	55	16,9	325	100
	Multiple — Autres	10	1,9	35	6,5	0	–	90	16,8	400	74,8	535	100
	Total	1 225	21,9	1 215	21,7	225	4,0	150	2,7	2 785	49,7	5 600	100
CANADA	Indien AN	21 645	59,5	2 110	5,8	10	0,0	315	0,9	12 325	33,9	36 405	100
	Métis	305	1,0	17 945	58,0	10	0,0	80	0,3	12 605	40,7	30 945	100
	Inuit	45	2,4	35	1,9	1 375	73,5	0	–	415	22,2	1 870	100
	Multiple — Autres	200	5,7	200	5,7	0	–	875	25,1	2 215	63,5	3 490	100
	Total	22 195	30,5	20 290	27,9	1 395	1,9	1 270	1,7	27 560	37,9	72 710	100

Sources: Tableaux A, B et C, Statistique Canada (2004b et 2004c)

AN: Amérique du Nord

comme le sont les identités ethniques autochtones desquelles elle découle, mais plutôt une étape transitoire dans le processus de la mobilité ethnique entre les populations autochtones. Cela fait partie du grand processus de simplification des identités ethniques, sans quoi chaque individu traînerait derrière lui une infinité d'identités résiduelles se référant à toute sa généalogie. Dans son ensemble, la mobilité ethnique intergénérationnelle profite aux populations autochtones, et ce, au détriment de la population non autochtone. Mais, pour cette dernière, l'effet net y est peu perceptible étant donné son poids démographique disproportionné : dans l'ensemble, la population canadienne est composée à plus de 95 % de non-Autochtones.

Soulignons en terminant le caractère unique de la transmission intergénérationnelle de l'identité métisse. D'une part, bien que les enfants vivant dans une union endogame métisse soient presque tous d'identité déclarée métisse, la **grande majorité des enfants d'identité métisse proviennent d'une union mixte de type métisse — non autochtone**. D'autre part, un nombre non négligeable d'enfants d'identité métisse est issu des unions mixtes entre Indiens AN et non-Autochtones. À première vue, cela peut paraître sans importance parce qu'ils sont, par comparaison au nombre total d'enfants vivant dans une union indienne AN — non autochtone, en nombre très faible. Cependant, pour l'identité métisse, ce type de mobilité ethnique intergénérationnelle possède une signification toute particulière qui se rattache à sa genèse, c'est-à-dire la rencontre de deux cultures, celle des Européens et celle des Amérindiens. Puisque cette rencontre n'est pas circonscrite dans le temps, nous voyons que la mobilité ethnique intergénérationnelle qui découle de l'exogamie entre Autochtones et non-Autochtones n'est pas seulement à l'origine même de l'identité métisse, mais elle contribue aujourd'hui encore à accroître ses effectifs.

Finalement, dans le but d'enrichir les analyses futures de la mobilité ethnique intergénérationnelle, nous pourrions examiner davantage deux éléments de cette étude. D'une part, il serait intéressant de fouiller davantage l'impact de l'exogamie sur la comptabilité des naissances dans le cas de sous-populations d'un même territoire en contact les unes avec les autres, tels qu'illustrés par les scénarios 3 à 9 de la figure 1. Ce travail permettrait d'amoindrir le défi analytique qu'impose actuellement l'exogamie en ce qui concerne l'analyse démographique (fécondité, natalité...) puisque les outils disponibles ont été élaborés pour des populations endogames (comme l'ont souligné Robitaille et Guimond (2003)).

D'autre part, il serait également pertinent d'entamer une réflexion concernant la manière dont le recensement canadien collecte de l'infor-

mation sur l'identité ethnique de chaque personne. En effet, puisqu'il est accepté qu'une personne puisse avoir une identité autochtone multiple (p. ex. Indien AN et Métis), ne devrait-il pas être permis qu'une personne puisse avoir une identité ethnique à la fois autochtone et non autochtone. Cette réflexion serait d'autant plus importante qu'une bonne proportion des enfants d'identité déclarée métisse provient des unions exogames autochtones — non autochtones.

BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHER, A. 2006. *La mobilité ethnique intergénérationnelle chez les populations autochtones au Canada lors des recensements de 1996 et de 2001*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, lx, 108 p.
- DEMERS, L. 1979. *Évolution de la qualité des informations ethniques et linguistiques fournies par les recensements canadiens de 1901 à 1976*. Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, viii, 147 p.
- GUIMOND, E. 1994. *La mobilité ethnique : Concepts théoriques et techniques d'analyses*. Examen général de synthèse, Département de démographie, Université de Montréal, vi, 82 p.
- GUIMOND, E. 1999. « Mobilité ethnique et croissance démographique des populations autochtones du Canada de 1986 à 1996 », dans A. BÉLANGER, éd. *Rapport sur l'État de la population du Canada, 1998-1999*. Ottawa : Statistique Canada, Industrie Canada, n° de cat. 91-209-XPF : 195-209.
- GUIMOND, E. 2003a. « Changing Ethnicity : The concept of Ethnic Drifters », dans J. WHITE, P. MAXIM et D. BEAVON, éd. *Aboriginal Conditions : Research Foundations for Public Policy*. Vancouver, UBC Press : 91-107.
- GUIMOND, E. 2003b. « Définitions floues et explosions démographiques : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », dans D. NEWHOUSE et E. PETERS, éd. *Des gens d'ici : Les autochtones en milieu urbain*, 39-54.
- KANAIAUPUNI, S. M. et C. A. LIEBLER. 2005. « Pondering Poi Dog : Place and racial identification of multiracial Native Hawaiians », *Ethnic and Racial Studies*, 28, 4 : 687-721.
- KUKUTAI, T. H. 2007. « White Mothers, Brown Children : Ethnic Identification of Maori-European Children in New-Zealand », *Journal of Marriage and Family*, 69 (décembre) : 1150-1161.
- LIEBLER, C.A. 2004. « Ties on the fringes of identity », *Social Science Research*, 33 : 702-723
- LIEBLER, C. A. et S. M. KANAIAUPUNI. 2003/2004. « Pacific Identities : Patterns in the Racial Identifications of Mixed-Raced Pacific Islanders », *Journal of Intergroup Relations*, 30, 4 : 23-48.

- MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. 1993. *L'adoption et les enfants indiens*. Ottawa, Ministère des Services gouvernementaux Canada, n° R72-172/1993F au catalogue, 31 p.
- ROBITAILLE, N. et E. GUIMOND. 1994. « La situation démographique des groupes autochtones du Québec », *Recherches sociographiques*, 35, 3 : 433-454.
- ROBITAILLE, N. et E. GUIMOND. 2003. « La reproduction des groupes autochtones : Exogamie, fécondité et mobilité ethnique », *Cahiers québécois de démographie*, Montréal, 32, 2 : 295-314.
- ROBITAILLE, N. et R. CHOINIÈRE. 1987. « L'accroissement démographique des groupes autochtones du Canada au xx^e siècle », *Cahiers québécois de démographie*, Montréal, 16, 1 : 3-35.
- ROSS, K. 1996. *Population Issues, Indigenous Australians*. Australie, Australian Bureau of Statistics, Occasional Paper 4708.0, 88 p.
- STATISTIQUE CANADA. 1998. « Population totale selon les groupes d'âges et le sexe, par groupes autochtones, Canada, provinces, territoires et régions métropolitaines de recensement, recensement de 1996 — Données-échantillons (20 %) », *Série Le pays*, édition complète. Recensement du Canada de 1996 [CD-ROM], Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 93F0020XCB004 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Dictionnaire du recensement de 1996, Édition définitive*. Ottawa, Ministère de l'industrie, n° 92-351-UIF au catalogue, 487 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Identité autochtone, groupes d'âge, sexe, région de résidence pour la population, pour le Canada, les provinces et les territoires, recensements de 2001 — Données-échantillons (20 %)*. Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 97F0011XCB2001001 au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2004a. *Dictionnaire du recensement de 2001, Version Internet*. Ottawa, Ministère de l'industrie, n° 92-378-XIF au catalogue, 436 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2004b. *Enfants de moins de 10 ans dans une famille de recensement comptant un couple de sexe opposé, selon l'identité ethnique de l'enfant, l'identité ethnique du père, l'identité ethnique de la mère et le groupe d'âge de l'enfant, Canada, 1996*. Tableau spécial (non publié), Recensement du Canada de 1996, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2004c. *Enfants de moins de 10 ans dans une famille de recensement comptant un couple de sexe opposé, selon l'identité ethnique de l'enfant, l'identité ethnique du père, l'identité ethnique de la mère et le groupe d'âge de l'enfant, Canada, 2001*. Tableau spécial (non publié), Recensement du Canada de 2001, Ottawa.
- TREMBLAY, M. 1988. *Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada : aspects théoriques et incidences du phénomène dans le milieu familial*, Thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, xlvii, 290 p.

ANNEXE

Extrait des questionnaires longs des recensements canadiens de 1996 et de 2001

Question n° 18 : Identité autochtone

<p>18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?</p> <p><i>Si «Oui», cochez «X» le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.</i></p>	<input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante	<input type="radio"/> Non → Continuez à la question suivante
	<input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord <input type="radio"/> Oui, Métis <input type="radio"/> Oui, Inuit (Esquimau)	<input type="radio"/> Oui, Indien de l'Amérique du Nord <input type="radio"/> Oui, Métis <input type="radio"/> Oui, Inuit (Esquimau)

Question n° 20 : Appartenance à une bande indienne ou à une Première nation

<p>20 Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une Première nation?</p>	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam) <input type="text"/>	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam) <input type="text"/>
	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam) <input type="text"/>	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam) <input type="text"/>

Question n° 21 : Indien des traités ou Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada

<p>21 Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i> du Canada?</p>	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit
	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui, Indien des traités ou Indien inscrit

Source: Statistique Canada (1999 et 2004a)

TABLEAU A Distribution des enfants vivant dans une famille de recensement comptant un couple de sexe opposé selon l'identité ethnique déclarée de l'enfant et le type de l'union (identité ethnique des parents), 0-4 ans, Canada, 1996

TYPE DE L'UNION (identité ethnique des parents)		IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DE L'ENFANT					
		Autochtone				non-Autochtone	Total
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres		
ENDOGAME	Indien AN	26 210	70	0	60	55	26 395
	Métis	30	3 300	10	0	20	3 360
	Inuit	0	0	3 435	0	10	3 445
	Multiple — Autres	45	0	0	425	20	490
	non-Autochtone	755	350	75	75	1 528 585	1 529 840
COMPLEXE	Indien AN — Métis	1 840	765	0	65	25	2 695
	Indien AN — Inuit	75	0	75	35	0	185
	Indien AN — Multiple/Autres	415	20	0	85	20	540
	Métis — Inuit	0	20	85	35	0	140
	Métis — Multiple/Autres	20	55	0	40	10	125
	Inuit- Multiple/Autre	0	0	10	0	0	10
	Multiple — Autres	0	0	0	0	0	0
MIXTE	Indien AN	10 425	1 070	10	155	6 050	17 710
	Métis	120	7 485	10	50	5 195	12 860
	Inuit	0	10	770	0	205	985
	Multiple — Autres	145	80	0	435	1 085	1 745
Total		40 080	13 225	4 480	1 460	1 541 280	1 600 525

Source: Statistique Canada (2004b)

TABLEAU B Distribution des enfants vivant dans une famille de recensement comptant un couple de sexe opposé selon l'identité ethnique déclarée de l'enfant et le type de l'union (identité ethnique des parents), 0-4 ans, Canada, 2001

TYPE DE L'UNION (identité ethnique des parents)		IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DE L'ENFANT					
		Autochtone				non-Autochtone	Total
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres		
ENDOGAME	Indien AN	24 290	80	10	45	40	24 465
	Métis	20	3 195	0	0	125	3 340
	Inuit	0	0	3 275	0	20	3 295
	Multiple — Autres	30	10	0	455	20	515
	non-Autochtone	855	480	55	150	1 349 580	1 351 120
COMPLEXE	Indien AN — Métis	1 900	830	0	65	85	2 880
	Indien AN — Inuit	65	0	50	25	0	140
	Indien AN — Multiple/Autres	275	10	0	10	0	295
	Métis — Inuit	0	15	65	0	10	90
	Métis — Multiple/Autres	30	30	0	50	10	120
	Inuit- Multiple/Autre	0	0	0	20	0	20
	Multiple — Autres	0	0	0	00	0	0
MIXTE	Indien AN	11 220	1 040	0	160	6 275	18 695
	Métis	185	10 460	0	30	7 410	18 085
	Inuit	45	25	605	0	210	885
	Multiple — Autres	55	120	0	440	1 130	1 745
Total		38 970	16 295	4 060	1 450	1 364 915	1 425 690

Source: Statistique Canada (2004c)

TABLEAU C Distribution des enfants vivant dans une famille de recensement comptant un couple de sexe opposé selon l'identité ethnique déclarée de l'enfant et le type de l'union (identité ethnique des parents), 0-4 ans, Québec, 1996 et 2001

TYPE DE L'UNION (identité ethnique des parents)		IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DE L'ENFANT					
		Autochtone				non-Autochtone	Total
		Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres		
ENDOGAME	Indien AN	5 180	20	0	10		5 210
	Métis	10	290	0	0	10	310
	Inuit	0	10	1 535	0	0	1 545
	Multiple — Autres	0	0	0	45	0	45
	non-Autochtone	95	120	25	25	694 550	694 815
COMPLEXE	Indien AN — Métis	120	45	0	0	10	175
	Indien AN — Inuit	20	0	30	0	0	50
	Indien AN — Multiple/Autres	20	0	0	0	30	50
	Métis — Inuit	0	0	0	0	0	0
	Métis — Multiple/Autres	0	0	0	0	0	0
	Inuit- Multiple/Autre	0	0	0	0	0	0
	Multiple — Autres	0	0	0	0	0	0
MIXTE	Indien AN	1 190	305	0	45	1 265	2 805
	Métis	10	845	0	15	1 065	1 935
	Inuit	15	30	225	0	55	325
	Multiple — Autres	10	35	0	90	400	535
Total		6 670	1 700	1 815	230	697 385	707 800

Source: Statistique Canada (2004b et 2004c)

TABEAU D Proportion des enfants vivant dans une union exogame, identité ethnique déclarée du parent, Canada, 1996 et 2001

ANNÉE	IDENTITÉ ETHNIQUE DÉCLARÉE DU PARENT				
	Autochtone				Non-Autochtone
	Indien AN	Métis	Inuit	Multiple — Autres	
1996	0,45	0,83	0,28	0,83	0,02
2001	0,48	0,86	0,26	0,81	0,03

Note: La proportion des enfants vivant dans une union endogame selon l'identité ethnique des parents (type d'union endogame) correspond au complément des proportions ici présentes.

Source: Statistique Canada (2004b et 2004c)

ABSTRACT

Intergenerational ethnic mobility of children under 5 among Aboriginal populations in Canada, 1996 and 2001

Using Canadian census data from 1996 and 2001, this paper studies intergenerational ethnic mobility (transmission or non-transmission of ethnic identity from parent to child) among Aboriginal populations. Overall, intergenerational ethnic mobility benefits Aboriginal over non-Aboriginal populations. A determining factor for this phenomenon is the type of union within which a child lives, whether this is endogamous or exogamous. Intergenerational ethnic mobility is almost non-existent in endogamous unions, quite the opposite of exogamous unions. In the particular case of Aboriginal — Non-Aboriginal exogamy, the ethnic identity of the child is usually Aboriginal. As such, Aboriginal — Non-Aboriginal exogamy contributes positively to the population size of Aboriginal populations than on those of non-Aboriginal populations.